



Municipalité de Sorvilier
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier
Tél. 032 492 18 29
adm@sorvilier.ch
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30
www.sorvilier.ch

BULLETIN D'INFORMATION

Statistique de la population

Au 31 décembre 2024, le village comptait 299 habitants, 148 hommes et 151 femmes, soit 16 habitants de plus qu'au 31 décembre 2023. 261 résidents sont de nationalité suisse et 38 originaires de l'étranger. En 2024, Sorvilier a enregistré 46 arrivées et 27 départs, 1 naissance et 4 décès.

Vice-maire

Mme Audrey Sommer a été nommée Vice-Maire pour 2025.

Ramassage des objets encombrants, papier et carton

Les dates ont été fixées par l'entreprise Celtor selon le plan de collecte des déchets 2025. La Poste a distribué par erreur le Mémorandum-Déchets de la commune de Valbirse (vert). Nous vous remercions de vous conformer au Mémorandum-Déchets de Sorvilier (violet) qui vous a été distribué.

Bibliobus

Le Bibliobus sera stationné sur la place de parc de la paroisse le jeudi de **16h30 à 17h45** aux dates suivantes : 23 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 22 mai, lundi 16 juin, 21 août, 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Cotisation gratuite pour les enfants et jeunes en formation.

Tour de Romandie

Le Tour de Romandie traversera le village le 30 avril 2025. Il faut s'attendre à des perturbations du trafic.

Test des sirènes

Le prochain test des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2025 de 13h30 à 16h30.

Quotité impôts et taxes 2023

Quotité d'impôt à 1,80 (inchangée)
Taxe immobilière : 1,5‰ de la valeur officielle (inchangée)
Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers : 8% de l'impôt cantonal (inchangée)
Taxe de l'alimentation en eau :
CHF 6.00 taxe par UR (2024 : CHF 5.00)
CHF 3.00/m³ taxe de consommation (inchangé)
Taxe des eaux usées :
CHF 2.70/m³ épuration (inchangée)
CHF 15.00 / UR (2024 : CHF 16.00))
Taxe des chiens : CHF 50.00 village, CHF 40.00 ferme à l'extérieur (inchangée)
Taxe des déchets : CHF 70.00 par personne majeure / CHF 120.00 résidence secondaire (inchangée)
Taxe de séjour résidence secondaire : CHF 70.00 par chambre (inchangée)

Cadeaux de Noël

Le traditionnel cadeau de Noël aux personnes âgées a été distribué durant les Fêtes par les membres du Conseil municipal.

Avis aux propriétaires de chiens

Il n'est pas autorisé de laisser les chiens se promener en liberté dans le village. Nous rappelons que les crottes doivent être ramassées et déposées dans les Robidogs. Des sachets sont à disposition dans les distributeurs aux abords des chemins.

Les informations suivantes sont importantes pour les propriétaires :

Désormais, le remplacement d'un chauffage doit toujours être annoncé. En cas d'installation d'un chauffage à combustible fossile dans des habitations et des bâtiments des catégories III à VI de plus de 20 ans au moment de l'annonce, des exigences supplémentaires en matière d'efficacité énergétique du bâtiment seront imposées.

Pour les nouvelles constructions, c'est désormais la notion d'efficacité énergétique globale pondérée qui s'applique. L'énergie autoproduite peut être prise en compte. Les dispositions de détail sont moins nombreuses et les modalités relatives au justificatif énergétique simplifiées. De plus, une partie des places de stationnement doit être équipée d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.be.ch/lcen



Kanton Bern
Canton de Berne

Steuern
Impôts

Remplir sa déclaration d'impôt en ligne



Vos avantages par rapport
au format papier:

- Possibilité de déposer et de valider votre déclaration d'impôt en ligne.
- Téléchargement de justificatifs, soit en les sélectionnant sur l'ordinateur, soit directement en les prenant en photo à l'aide de votre smartphone.
- Téléchargement du relevé fiscal numérique de la banque et importation automatique des données qui y figurent dans l'état des titres.
- Transmission cryptée des données.
- Établissement des déclarations d'impôt pour le compte de tiers, par exemple pour vos parents ou en tant que fiduciaire ou organisation pour le compte de clientes et clients.
- Vérifier l'état des factures, des décisions et des paiements
- Commander des factures QR pour effectuer vos paiements
- Soumettre des réclamations en ligne

Avec **BE-Login**, vous pouvez aussi, à tout moment:

Informations sur www.taxme.ch



BE-Login avec AGOV

À l'avenir, le canton de Berne utilisera également AGOV, le service d'authentification des autorités suisses, pour sécuriser l'accès à ses services électroniques.

Vous pourrez continuer à utiliser les services en ligne et les données que vous avez enregistrées de la même manière. La transition se fera en toute simplicité. Vous serez guidé-e pas à pas tout au long du processus, que vous pourrez compléter jusqu'à l'été 2025.

Pour en savoir plus sur AGOV dans le canton de Berne, rendez-vous sur www.be.ch/agov

Abonnez-vous à la newsletter
«10 minutes» et découvrez
tout ce qui concerne les Impôts
dans le canton de Berne
www.taxme.ch/10minutes

